Bulletin gratuit d'information d'Esparron-de-Verdon et Albiosc

N°11 | HIVER 2023

Le petit Journal

Monsieur le Maire, l'équipe municipale et les agents municipaux vous souhaitent une bonne année 2024. Les vœux seront présentés le vendredi 19 janvier 2024 à 18h00

UN ARTISAN DU VILLAGE À L'HONNEUR !

Le mardi 7 novembre 2023, lors de « La soirée de l'émergence à l'excellence artisanale » organisée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de PACA, notre potier céramiste local Guy Mombel, installé à Esparron depuis 2008, s'est vu remettre en même temps que plusieurs de ses collègues artisans, la médaille de bronze de la Reconnaissance Artisanale. La cérémonie de remise s'est déroulée au Palais des Congrès de Digne-les-Bains, en présence notamment de Stéphan Figuière, président de Chambre de niveau départemental des AHP, de Mme Patricia Granet maire de Digne-les-Bains et de Marc Chappuis, préfet du département.

Cette médaille le récompense pour sa participation depuis plus de 15 ans à de nombreux marchés « Artisans sans vitrines », ainsi que pour son implication et son engagement depuis plus de dix ans en tant que membre du Comité de pilotage des circuits courts. Un grand bravo à lui !

ÉDITO

Nous avons le plaisir de vous présenter pour cette nouvelle année le tout nouveau bulletin municipal : Le petit journal n°11.

Notre objectif reste le même, vous tenir informés de la vie de notre commune, de nos actions, de nos projets en cours et de nos engagements.

Monsieur le Maire, l'équipe municipale et les agents municipaux se joignent à nous pour vous présenter leurs meilleurs vœux.

Bonne lecture à toutes et à tous ! Nous restons à votre écoute pour toutes les observations dont vous souhaitez nous faire part.

Le Comité de rédaction

EN BREF . . . .

La cérémonie des vœux du Maire est prévue le vendredi 19 janvier 2024 à 18h00

Majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires : du nouveau !
Pour lutter contre les difficultés à se loger dans certains villages, le gouvernement a décidé d'autoriser davantage de communes à instaurer une majoration de 5 à 60 % de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés à compter de 2024. Notre commune a décidé de majorer de 20 % cette part communale de la cotisation ■

Bornes de recharge pour véhicules électriques :
Pour répondre à des besoins croissants de déploiement du réseau d'infrastructures de charges pour véhicules électriques (IRVE) sur le territoire départemental, la commune a signé une convention avec le Syndicat d'Energie des Alpes-de-Haute-Provence (SDE 04). Croisons les doigts pour que ce projet aboutisse au plus vite ! ■

Faire respecter le mouillage !
Dans le cadre de la protection des berges du lac, la commune en collaboration avec EDF et le Parc naturel régional du Verdon souhaitent mener une opération contre les pontons construits en dehors des zones autorisées et les bateaux amarrés illégalement ou abandonnés ■

L'AMBROISIE EST OFFICIELLEMENT DEVENUE UN ENNEMI PUBLIC

L'Ambroisie est une plante exotique envahissante nuisible à la santé humaine, selon l'article D.1338-1 du code de la santé publique. Elle libère un pollen hautement allergisant qui, avec seulement quelques grains par mètre cube d'air, peut provoquer des symptômes allergiques sévères : rhinite, conjonctivite, eczéma, urticaire et asthme.

Capable de se développer rapidement sur une grande variété de milieux (sols agricoles, bords de voies de communication, zones de chantier, terrains privés, etc.), elle est dorénavant présente dans notre département. C'est pourquoi, il est primordial de prendre en compte dès aujourd'hui cette problématique de santé publique en mettant en place des mesures contre sa progression.

Le plan départemental de lutte contre les ambroisies, piloté par l'ARS, encadre les moyens utilisés et le rôle de chaque intervenant. La réussite du plan de lutte dépend notamment de la mise en place d'un réseau opérationnel de référents territoriaux et référents milieux, connaissant parfaitement l'environnement local et constituant un relais de terrain précieux auprès de la population.

M. Laurent Guiou référent de notre commune vous informe **que tout un chacun peut signaler la présence d'ambroisie** via 4 canaux possibles (coordonnées ci-dessous)

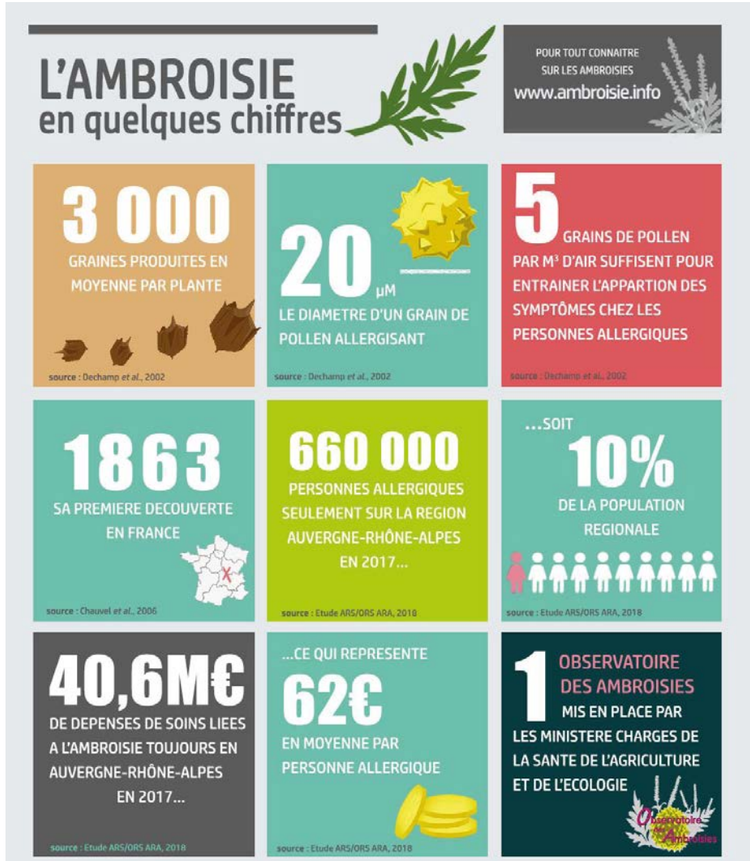

par mail : contact@signalement-ambroisie.fr
sur internet : www.signalement-ambroisie.fr
par téléphone : 0 972 376 888
ou via l'application mobile : Signalement Ambroisie

EMBARCATION ÉLECTRIQUE POUR LA SURVEILLANCE ET LA PRÉVENTION SUR LE LAC D'ESPARRON-DE-VERDON

Mardi 26 septembre 2023, sur le parvis de la salle des fêtes de la commune d'Esparron-de-Verdon a eu lieu la réception de l'acquisition d'une nouvelle embarcation électrique.

La commune d'Esparron-de-Verdon possédait une petite embarcation qui n'était plus adaptée, propulsée par un moteur thermique, qu'elle souhaitait remplacer par une embarcation moins polluante et plus pratique. Cette nouvelle embarcation répond à de nombreux besoins locaux :

- Patrouilles mixtes de surveillance avec les services partenaires (garde-pêche communal, Ecogardes et Garde Régionale Forestière, Gendarmerie Nationale, Office National des Forêts et plus ponctuellement Office Français de la Biodiversité).

- Missions de dépollution, nettoyage de sites naturels.

- Entretien courant des aménagements en bords de lac et inaccessibles aux moyens de transport conventionnels (toilettes sèches par exemple).

Un partenariat de premier plan a été prévu avec le Parc du Verdon, et principalement avec les gardes régionaux forestiers et les écogardes dans le cadre de leurs missions de sensibilisation des publics, de surveillance des massifs forestiers en lien avec le risque incendie et la sécurisation des publics dans les milieux naturels.

Cette acquisition va permettre d'avoir à disposition une embarcation efficace, sécuritaire, adaptée aux missions et très fonctionnelle. La motorisation électrique permet de garantir une absence de pollution lié aux hydrocarbures sur ce lac d'Esparron-de-Verdon où se situe la prise d'eau de la Société du Canal de Provence alimentant en eau potable plusieurs agglomérations dont Aix-en-provence et Marseille, soit près de 2 millions de personnes... Elle présente également d'autres avantages : Plus de flexibilité dans son utilisation puisque le permis bateau n'est pas requis, moins d'entretien mais aussi moins de bruit, ce qui permettra de garantir la tranquillité des lieux.

Le coût total de l'acquisition de cette embarcation est de 50 000 € HT, financée pour 50% par la Région avec un contrat Parc du Verdon, 15% par l'État au titre du FNADT et 15% par le Département au titre du contrat de solidarité de la DLVA, le reste étant autofinancé par la Commune d'Esparron-de-Verdon.

Étaient présents : Antoine Prioul coordinateur des écogardes (PNRV) ; Guy Burle Maire d'Esparron-de-Verdon et les élus du conseil municipal ; Bernard Clap président du Parc Naturel Régional du Verdon ; Jean-Charles Borghini conseiller régional ; Marcel Gossa vice-président du conseil départemental des Alpes-de-Haute-Provence ; Corinne Bord sous-préfète de Castellane ; Jehanne Bonsignour chargée de la police de l'eau et navigation ; Fabien Tomatis secrétaire général de la sous-préfecture de Forcalquier ; Major Michel Vicaire brigade de Riez ; le SDIS 04 ; l'ONF et l'OFB.

EN BREF (suite) . . . . . .

Vente du matériel reformé au plus offrant.
La mairie met en vente son matériel pour une seconde vie :
- **Véhicule CITROEN C15, *offre minimale définie à 300 €.***
- **Bateau avec remorque et moteur Cap New Matic 370 RIGIFLEX , *offre minimale définie à 1 000 €***

Faire offre sous pli cacheté avant le 26 janvier 2024.

Composteur partagé de la commune.
M. Laurent Roux, élu référent de site veillera au bon fonctionnement du processus et répondra aux questions des utilisateurs.
Le référent technique est M. Robin Volle.
Si vous aussi, vous désirez vous engager dans ce projet, n'hésitez pas à contacter Laurent au 06 07 27 96 01 ■

Une nouvelle entreprise LOU NALIS PAYSAGISTE sur la commune !

Spécialisée dans la conception et la création de jardin (Plantation, arrosage, clôture, ...) mais aussi dans l'entretien extérieur (Tonte, débroussaillage, entretien de terrasse et piscine ...)

ENGAGÉE POUR LA BIO-DIVERSITÉ, ESPARRON-DE-VERDON PREND DES INITIATIVES

En 2021, Esparron-de-Verdon s'est vue attribuer pour la période 2021-2024 la reconnaissance « Territoire engagé pour la Nature » (TEN) sous l'égide de l'Agence régionale de la biodiversité. En novembre dernier, nous avons célébré la concrétisation de cet engagement avec l'inauguration d'un gîte à chauves-souris et d'un hôtel à insectes, fruit d'une collaboration étroite entre la commune, projet porté par M. Laurent Guiou, et le Parc naturel régional du Verdon.

Pour rappel, TEN a pour ambition d'impulser une dynamique de prise en compte et de préservation de la biodiversité dans les projets de territoires des collectivités, en s'inscrivant dans la durée et dans une démarche de progrès. La commune souhaite renouveler ses engagements pour la période 2025-2028 puisque cette reconnaissance arrivera à échéance au 31 décembre 2024.

Les pollinisateurs jouent un rôle crucial dans notre écosystème.
Grâce au soutien financier de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Parc Naturel Régional du Verdon a remis à la commune un hôtel à insectes qui a été installé sur le site de Vière où se trouvent les ruines du centre historique du village.

PRÉPARATION DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE 2024 AVEC MADAME LA SOUS-PRÉFÈTE DE FORCALQUIER

Mardi 3 octobre 2023, en mairie, a eu lieu une séance de travail et d'échanges entre Madame la Sous-Préfète de Forcalquier, Marie-Paule Demiguel accompagnée de Christine Novaresio, chargée de mission territoriale venues à la rencontre du Maire d'Esparron-de-Verdon, Guy Burle et de ses conseillers municipaux.

Au programme, l'activité touristique avec le dispositif d'été mis en place, notamment les conventions de partenariats avec la gendarmerie, les pompiers (SDIS), les écogardes (PNRV), l'Office de tourisme, le recrutement d'ASVP (au nombre de 4 cette année) pour garantir l'accueil, la sécurité et la fluidité des visiteurs.

En saison estivale, la commune passe de moins de 400 habitants à l'année, à plus de 3 000 personnes/jour

Ont été abordés l'attribution de la DETR pour la rénovation de la mairie et le fonds verts pour la prévention des risques d'incendies de forêt et de végétation avec un projet de réserve incendie quartier de la Grangeonne. L'État va subventionner la commune pour 32 230 € sur ce dernier projet et 125 991 € au titre de la DETR.

Un dossier sera déposé l'année prochaine pour la sécurisation piétonne sur la RD82 entre le château et les parkings d'accès à la zone portuaire. Afin de visualiser ce projet, une visite à pied a été faite dans cette zone afin de sensibiliser Madame la Sous-Préfète au problème de sécurité de ce tronçon pour les piétons.

Une visite du site de Vière a été faite, montrant l'engagement de la commune pour la protection de la nature, de l'environnement et du patrimoine.

Ces échanges fructueux entre les services de l'État et les communes permettent de faciliter et de pérenniser le développement des communes.

DU NOUVEAU DANS LA GESTION DES DÉCHETS POUR LES PROFESSIONNELS

Suite à l'augmentation constante du coût global de gestion des déchets et l'absence d'obligation réglementaire pour DLVAgglo d'accueillir les déchets des professionnels, l'Agglomération met en place une tarification d'accès aux professionnels utilisant les déchetteries publiques du territoire à compter du 1er janvier 2024. **Un tarif unique de 60€ par passage**, quel que soit le type de déchet déposé, sera appliqué aux professionnels, et une gratuité pour les deux premiers apports annuels pour les associations. Les modalités d'accès au réseau de déchetteries DLVAgglo restent quant à elles inchangées : avoir un QR code valide, dépôts limités à 2 m³ par jour, un seul passage par jour par entreprise, etc. Toutefois, il est désormais possible de déposer jusqu'à 6 m³ de déchets verts par passage et par jour, uniquement dans les déchetteries d'Oraison, Quinson et Villeneuve.

Pour toutes questions se rendre sur la plateforme https://dlva.usager.symetri.fr/connexion

LE COF

VOICI VENU LE TEMPS ...

... des chaussettes molletonnées, des plaids tout doux et des chocolats chauds devant la cheminée !

Et c'est là, que le Comité des Fêtes, et plus particulièrement le Cercle, prennent tout leur sens. Car, alors que les journées se font plus froides et l'obscurité plus longue, le Cercle est là pour vous accueillir.

Nous vous recevrons dans le coin canapé douillet, autour d'une table avec des convives prêts à débattre, ou lors d'une activité organisée par les bénévoles.

Cette année, nos adhérents n'ont jamais été aussi nombreux (204, c'est un record !) et la fréquentation du Cercle aussi élevée.

C'est donc pour répondre à toutes vos attentes, et cela sans épuiser nos bénévoles, que nous avons dû nous adapter en créant un nouveau poste. Maintenant, vous serez reçus par Margot notre hôtesse et Amandine qui est là en renfort.

Chaque semaine, de bons petits plats vous sont proposés à des prix tout à fait abordables. Et si vous avez laissé votre adresse mail, vous recevrez chaque lundi, le programme hebdomadaire avec le menu et les activités à venir.

Depuis le début octobre, nous avons proposé plusieurs après-midi créatives pour les petits comme pour les grands, un blind test, nos fameuses Olympiades, une après-midi zen autour des soins des mains et du visage. Et pour Halloween, nous avons organisé un défilé et une soirée costumée.

Pour les mois à venir, le programme se veut festif aux couleurs de Noël et de la nouvelle année. Calendrier de l'avent, boîte à lettres du Père Noël, après-midi créatives, fête de Noël, soirées à thème, concours... viendront égayer votre hiver et réchauffer vos cœurs !

Et si vous tendez bien l'oreille, vous entendrez peut-être des bruits de sabots et des grelots teintés...

Toute l'équipe du COF vous souhaite une bonne année 2024

AAPPMA VERDON COLOSTRE

LANCEMENT DE LA SAISON 2024

Les cartes de pêche pour 2024 sont en vente sur le site www.cartedepeche.fr . Pour ceux qui préfèrent passer par un dépositaire, il est possible d'acheter sa carte chez Clémentine au tabac « Lou Pascalou ».

Quelques dates clés de la saison 2024

Le lac d'Esparron est classée en 2e catégorie, la pêche est alors autorisée toute l'année, à l'exception de la pêche du brochet, du sandre et de la truite fario .
L'ouverture de la pêche de la truite en 1ère catégorie est prévue le samedi 9 mars 2024.
La fermeture de la pêche du Brochet est prévue le dimanche 28 janvier 2024 jusqu'au samedi 27 avril 2024.

Liste des cartes de pêche saison 2024

- Carte Interfédérale pour 91 départements (110 €)
- Carte Personne majeure pour le département du 04 (85 €)
- Carte Découverte Femme (40 €)
- Carte Personne mineure de moins de 12 à 18 ans (24 €)
- Carte Découverte -12 ans (7 €)
- Carte Hebdomadaire (35 €)
- Carte Journalière (17 €)

Très Bonne Saison 2024 à tous.

Et surtout n'oubliez pas que quand on adhère à l'AAPPMA VERDON-COLOSTRE, on attrape des MONSTRES !!!

T'CAP :

GRANDE RÉUSSITE POUR LE MARCHÉ DE NOËL

L'année 2023 s'est terminée pour T'CAP le samedi 9 décembre.

«RECETTE» POUR UNE JOYEUSE FÊTE

- Marché pour les exposants au chaud dans la salle polyvalente
- Buvette avec gâteaux, crêpes, boissons et vin chaud aux épices
- Cirque sous chapiteau apprécié par les grands qui ont retrouvé leur âme d'enfant et par les petits qui ont été émerveillés par les frasques du clown
- Visite du Père Noel dans son traîneau accompagné de ses amis les rennes et lutins qui ont distribué papillotes et bonbons aux enfants
- Ambiance musicale assurée par le COF

Le feu d'artifice et le vin chaud offert par la mairie ont clôturé cette journée conviviale et animée.

Nous remercions très chaleureusement tous nos bénévoles qui nous ont apporté leur soutien et une aide précieuse tout au long de nos manifestations 2024

L'équipe T'CAP

Nous vous souhaitons à toutes et à tous le meilleur pour 2024

LES PLANTES DE NOS GRANDS-MÈRES
L'ASTER, LA CABRIDELLO

Nom masculin qui vient du latin astrum qui signifie étoile (capitules à fleurs en étoile).

La plante fait partie de la famille des Composées.

Il existe environ 250 espèces de la même famille en Europe, fleurissant sous diverses couleurs (bleue, pourpre, rose ou blanche). Suivant la variété, la floraison s'effectuera au printemps, en été ou bien en automne.

En France, les espèces les plus répandues sont Aster Novi-Belgii (aster de Nouvelle-Belgique) de 80 cm à 1,20 m de hauteur et Aster acris (aster âcre) de 20 à 50 cm dans la région méditerranéenne.

Ce sont des plantes vivaces, elles se perpétuent par des bourgeons qui naissent sur les rhizomes (1). Elles poussent en touffes sur de longues tiges raides qui se ramifient à l'extrémité ; les feuilles qui embrassent la tige sont lancéolées, plus larges et plus foncées chez Novi-Belgii.

La floraison s'effectue en septembre et octobre. La plante offre alors le spectacle d'une multitude de fleurs en forme d'étoiles au cœur jaune d'or ou brun, avec un pourtour de pétales mauves.

L'aster est très mellifère. Il attire abeilles et bourdons qui viennent le butiner ; le cœur de la fleur a la particularité de changer de couleur pour virer au brun-roux lorsqu'il a été fécondé.

Très décoratif, l'aster est cultivé dans les jardins comme plante d'ornement. Mais il pousse aussi spontanément dans la nature à l'état sauvage au bord des fossés, le long des routes et des canaux d'irrigation ; il s'agit de l'aster âcre.

Dans le langage des fleurs, l'aster symbolise le réconfort dans la vieillesse parce qu'il fleurit très tard en saison. Il représente aussi promesse de fidélité et confiance en amour...

Des pollens d'asters ont été trouvés dans un sarcophage situé dans la crypte-chapelle de sainte-Tulle. Très abondant au niveau de la tête, le dépôt allait s'amenuisant jusqu'aux genoux.

Cela pourrait laisser supposer que le corps a été inhumé sur un coussin d'asters, en automne...

À une époque où le métier de fleuriste n'était pas encore inventé, les désherbants inconnus,on peut facilement s'imaginer que la nature déployait en abondance des tapis de fleurs sauvages prêtes à être glanées pour la circonstance.

(1) Lige rampante souterraine souvent charnue et renflée, pérenne, organe de survie de la plante.

"L'aster symbolise le réconfort dans la vieillesse parce qu'il fleurit très tard en saison. Il représente aussi promesse de fidélité et confiance en amour"

LES MINES D'EAU D'ESPARRON-DE-VERDON ET D'ALBIOSC

En Provence, la quête, le captage et l'acheminement de l'eau ont toujours représenté un enjeu crucial, jusqu'à être objet de conflit entre les villageois (voir ou revoir « Histoire d'eau à Bellioux », Petit Journal n°4, automne 2021).

Ainsi, des galeries de captage, aussi appelées « mines d'eau », ont été aménagées au cours du temps afin d'aller chercher au plus profond des sols cette ressource essentielle.

Qu'est-ce qu'une mine d'eau ?

Les mines d'eau sont des galeries horizontales de captage, creusées dans le substrat rocheux à la recherche d'un contact entre des roches perméables (poudingue) et imperméables (marnes argileuses), c'est-à-dire à l'endroit même où l'eau va cesser de s'infiltrer du haut vers le bas (au travers de la couche perméable) mais s'écouler plus ou moins horizontalement (sur la couche imperméable). C'est entre ces deux natures de terrain que l'on rencontre l'aquifère (nappe souterraine). Le mineur creuse la galerie en pente douce pour que l'eau s'écoule par gravité vers l'extérieur, par des canaux alimentant ensuite bassins, fontaines et lavoirs ou assurant l'irrigation des cultures. En 2009, un inventaire a été initié sur la commune de Riez, faisant état de plus d'une centaine de ce type de galeries[1] .

Les mines d'eau dans l'Histoire

Des études récentes indiquent que des galeries drainantes (aflâj) sont attestées dans les Emirats et le sultanat d'Oman au début de l'âge du Bronze (vers 2 000 ans av. J.-C.) et en Iran (nommées qânats) vers 1 000 ans av. J.-C. À partir de ces zones, ce savoir-faire va se propager vers la Syrie, l'Egypte, les mondes romain et arabe[2]... Également connue en Palestine dès l'époque hébraïque ancienne, cette technique des mines d'eau sera bien connue en Espagne, au Portugal et dans quelques régions du sud de la France[3]...

À Esparron et Albiosc !

La commune d'Esparron-Albiosc, limitée au sud-ouest par les basses gorges du Verdon et son lac, est constituée d'une succession de plateaux et de coteaux séparés par de nombreux vallons. Son faciès géologique particulier dit « formation de Valensole » explique la présence des mines d'eau. Lors de nos prospections automnales, nous en avons repéré et identifié une quinzaine autour du village et dans les vallons. Leur spécificité est d'être majoritairement creusées dans le substrat sans aménagement particulier. En général, les premiers mètres de la galerie sont maçonnés. On trouve souvent des touffes de « joncs épars » *(juncus effusus)* ou des figuiers à proximité des mines d'eau ou des sources ! La présence des végétaux aimant l'humidité a sans doute incité au creusement des galeries, à partir des suintements d'eau. Le mineur pouvait être aussi sourcier. Pour notre propos, le choix s'est porté sur six d'entre elles parmi les plus remarquables et dont cinq fonctionnent encore.

LA MINE DE SAINT-VINCENT

Sous la route, dans le quartier de Saint-Vincent, nous avons identifié une galerie sèche d'environ 20 m de longueur pour 1,5 m de hauteur et 0,5 m de largeur. L'entrée en forme d'entonnoir n'est pas maçonnée. Malgré l'absence de circulation d'eau au sol, des milliers de gouttelettes perlent au plafond. Cette mine étonne par la régularité et l'étroitesse du creusement dans le poudingue. Un remarquable travail de romain ! Ce captage serait-il en relation avec le prieuré de Saint-Vincent, dont les ruines se situeraient juste en dessous ?

2- La mine de Saint-Vincent et son entrée en entonnoir

LA MINE DU MARQUIS

La mine de la campagne du Marquis (campagne datant du XVI^e siècle !), creusée dans le poudingue, est aménagée avec un mur-retenue. Scellé en partie haute et traversant le mur, un conduit en céramique (bourneaux) fait office de surverse. Les mur-retenues, fréquents à Riez[4], permettent d'aménager un bassin à l'entrée de la galerie. Malheureusement, nous n'avons pas pu relever les dimensions de cette mine ni vérifier la présence d'un « puits de visite » dont elle serait dotée.

1- La mine du Marquis, avec son mur-retenue

7-8- La mine du pont d'Albiosc, entrée et intérieur

LA MINE DE LA DISTILLERIE DE KLÉBERT

À l'entrée du village, au-dessus du jardin d'enfants, à proximité de la « ruine », se trouvent une source ainsi qu'une mine d'eau dont la galerie dépasse 15 mètres de long pour 1 mètre d'ouverture, directement creusée dans le substrat. Celle-ci permettait d'alimenter en eau le bassin de la distillerie de Klébert Ardouin. Ce n'était pas une distillerie pour la lavande mais plutôt pour produire de l'eau-de-vie. Elle a fonctionné au moins jusqu'à la fin des années 1950, ainsi que le rapporte Marcel Bourges, d'Albiosc : *« Je devais avoir 8 ou 10 ans et nous partions avec mon père, en C4, amener la cornue de marc de raisin à la distillerie »*.
À l'époque, les propriétaires récoltants avaient encore droit à mille degrés à cinquante degrés par litre soit 20 litres d'eau-de-vie.

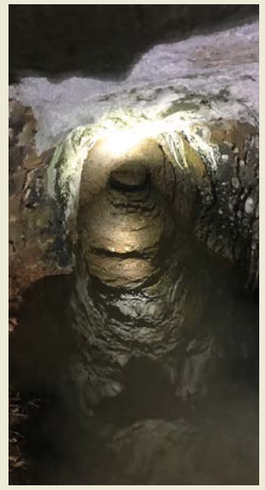

3- La mine de la distillerie de Klébert

4- La distillerie de Klébert Ardouin, vers la fin des années 1930. Sur le mulet, la jeune Odette Ardouin ?... *Document famille Isoard-Boyer*

Seul vestige de cette activité ancestrale, le bassin de la distillerie a été irrémédiablement enseveli récemment sous une grande quantité de remblais afin d'y réaliser une plateforme pour le parcage des engins de chantier.
Les fragments de tuiles romaines *(tegulae)* qui se trouvent encore enchâssées dans les murs de la ruine témoignent d'une présence gallo-romaine sur ce site riche en eaux...
Ces eaux qui n'ont d'ailleurs jamais cessé de couler lors de la grande sécheresse de 2022, malgré un déficit pluviométrique de plusieurs mois !

LA MINE DU CAMPING DU SOLEIL

À l'intérieur du camping, attenant au terrain de boules, se trouve l'entrée d'une mine, grillagée pour des raisons de sécurité. Elle possède une belle entrée voûtée en pierre de taille d'environ 2,5 m de haut pour 0,80 m de largeur et 1 mètre de profondeur. Une conduite très étroite alimente un bassin de 2 m x 2 m.

5- L'entrée maçonnée de la mine du camping du Soleil

LA MINE DU PONT D'ALBIOSC

À la sortie du village, en dessus de la route d'Allemagne, cette mine peu profonde d'environ 5 mètres de long pour une ouverture de 0,80 par 0,70 mètre, est creusée dans le poudingue. L'eau qui s'en échappe serpente au milieu des joncs et s'en va rejoindre le vallon, une vingtaine de mètres plus bas.
« La longe de terrain qui précède la mine était autrefois plantée de lavande et une distillerie s'était installée, toute proche, qui bénéficiait de cette eau, comme les jardins alentour[5]...».

LE CAPTAGE DE PARDIGON

Situé au bord de la départementale 82 à flanc de talus, le captage se matérialise par une citerne ovale avec voûte coffrée en galets d'environ 2 mètres x 2 mètres qui recueille les eaux d'infiltration. La citerne alimente un bassin trapézoïdal d'environ 10 m², situé de l'autre côté de la route. La surverse de ce bassin arrose en permanence les prés en dessous. L'entrée de la citerne, maçonnée en pierre de taille et recouverte de végétation, a beaucoup souffert des passages réguliers de l'épareuse qui débroussaille les talus. Dans le prolongement de la citerne, des joncs poussent en pied de talus sur plus de cent mètres, révélant l'étendue du suintement.

6- La citerne ovale de Pardigon

En conclusion !

En l'absence de sources écrites, la datation des mines d'eau est assez difficile à établir. Elles peuvent avoir été creusées au XVII^e, XVIII^e, ou XIX^e siècle... et certaines pourraient remonter au Moyen-Âge.
Ces mines d'eau représentent un patrimoine remarquable. Elles témoignent des techniques et des savoir-faire développés par nos anciens pour extraire du sol, par la force des hommes, ces eaux d'abord tombées du ciel. Il paraît indispensable de les préserver car elles pourraient assurer, dans le contexte climatique actuel, un approvisionnement de secours en cas de sécheresse.
Elles sont également importantes pour la biodiversité car elles peuvent dans certains cas abriter des reptiles,des batraciens et autres amphibiens, des insectes de «tous poils», ou bien servir de gites d hibernation pour des colonies de chauves-souris. (Petit Journal n°10, page 4)

Remerciements
Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont indiqué l'emplacement des mines et les propriétaires qui nous ont permis d'y accéder. Cet article doit beaucoup à Vincent Meyer, spécialiste des mines d'eau. Nous le remercions pour son implication lors des prospections et pour l'apport de ses connaissances. Les photos sont de Vincent Meyer sauf les n°2-4-7

Sources : 1- et 4- Hélène AULAGNIER, Vincent MEYER, Jean-François DEVOS, Lucas MARTIN : Les mines d'eau de Riez, inventaire des galeries de captage, Rapport Final d'Opération de Prospection-Inventaire, DRAC PACA / SRA, 2009 / 2- Vincent MEYER : Les mines d'eau en Provence, bulletin des Amis du Vieux Riez n°136, décembre 2015 / 3- « Histoires d'eau en Provence verte », cahier de l'Association d'Histoire populaire tourvaine (83), p.19, 2012 / 5- Récit Marcel Bourges, propriétaire de la mine du pont d'Albiosc

NUMÉROS UTILES

POMPIERS. . . . . .Tél : 18 ou 112
GENDARMES . . . . . Tél : 17
SAMU . . . . . Tél : 15
INFIRMIÈRE . . . . . Tél : 06 99 85 53 16
PHARMACIE DE GARDE . . . . . Tél : 32 37
CENTRE ANTIPOISON ET TOXICOVIGILANCE . . . . . Tél : 04 91 75 25 25
MAIRIE . . . . . Tél : 04 92 77 12 23
Email : mairie@esparrondeverdon.fr
Site internet : www.esparrondeverdon.fr
Facebook : Esparrondeverdon
ouverte Les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h
et les mardis et jeudis de 14 h à 17 h

SERVICE D'ASTREINTE . . . . . Tél : 07 48 72 66 12
(en dehors des heures d'ouverture de la Mairie)
CCAS. . . . . Tél : 04 92 77 12 23

LA POSTE
Horaires : Ouverte du lundi au vendredi 9h15 à 12h
OFFICE DU TOURISME. . . . . Tél : 04 92 78 01 08
Email : greouxlesbains@tourisme-dlva.fr

MÉDIATHÈQUE
Salle polyvalente, petite salle au fond du couloir.
Horaires : tous les samedis de 16h00 à 18h00

DLVA / EAU ET ASSAINISSEMENT. . . . . Tél : 04 92 78 41 33
Email : regieeau@dlva.fr
URGENCE EAU DLVA . . . . . Tél : 06 86 31 32 55
URGENCE ÉLECTRICITÉ . . . . . .Tél : 0 972 675 004
FOURRIÈRE AUTOMOBILE . . . . . Tél : 06 38 80 66 78
DÉCHETTERIE (contact). . . . . Tél : 04 92 70 34 00
www.dlva.fr

Quinson : (heures ouverture) Lundi, mardi, vendredi et samedi de 8h30 à 11h45 et 13h45 à 17h30 et le Jeudi de 13h45 à 17h30. Fermée les mercredis, dimanches et jours fériés.

Gréoux-les-Bains : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30, le dimanche de 9h à 12h. **Tél. 04 92 78 01 71**

ACTES ÉTAT CIVIL

Décès : Guy HOUSSEMAND, le 8/10/2023
Yvette AMIEL née BURLE, le 29/10/2023
Jean-Yves HIMPE, le 18/11/2023
Annie MONTEUX née BORSOTTI, le 30/11/2023
Marcel FROSINI, le 11/12/2023
Zofia GERBAUD, le 9/12/2023

MENTIONS LÉGALES

Direction de publication : M. le Maire
Responsable de la rédaction : Laurent Guiou
Rédaction et fabrication : Comité de rédaction du Petit Journal : Laurent Guiou, Philippe Lecq, Bertrand Lohse, Christiane Mathiou, Guy Mombel, Jean-Marc Vibert
Crédits Photos : Esparron passion04 / Laurent Guiou
Impression : IDHP - La Brillanne
Date de parution : 13 Janvier 2024 - Numéro 11

Avec l'aimable participation des agents de la commune, des responsables des associations et des élus d'Esparron-de-Verdon et Albiosc.

Mariage de Simon JOSEPH et Laetitia MAILLOT le 27 mai 2023